

- La vie d'un village est faite de nombreux évènements familiaux (naissances, mariages, décès) qui viennent soit réjouir, soit endeuiller les familles. Cependant il arrive que, dans la même maison, peines et joies se succèdent si vite que l'on imagine difficilement comment s'en ressentent les familles. Comme nous allons le constater, les années 1747 et 1750 furent particulièrement marquantes pour la famille THOMAS du hameau des Amaruts, à Roche-en-Forez ( aujourd'hui maison Barou ).

- Au début de 1747, la maison est habitée par les parents François THOMAS et Antoinette MALECOT, le fils Nicolas THOMAS et son épouse Jeanne JASSERAND mariés depuis trois ans. Le 29 mars 1747, Jeanne JASSERAND met au monde son premier enfant : une fille que l'on prénomme Françoise. Hélas, la joie sera de courte durée : car, comme cela arrive assez souvent à cette époque, la jeune maman meurt des suites de l'accouchement un mois plus tard, le 28 avril 1747 ; elle n'a que 26 ans. Nicolas THOMAS vient à peine d'enterrer son épouse, le 29 avril, qu'il apprend le décès de sa belle-mère le 1er mai 1747 à Lérigneux : la mère rejoint ainsi la fille trois jours plus tard ! Néanmoins Nicolas THOMAS, veuf à 25 ans, songe vite à se remarier. Le 28 septembre 1747, cinq mois après le décès de sa femme, il épouse Marie Soleyzel du hameau de Seynaud, sa cousine germaine. Le besoin pressant d'une jeune femme au foyer explique sans doute la conclusion rapide de ce mariage avec une proche parente.

L'année 1747 marque donc cette famille 4 fois : naissance de la petite-fille, décès de la belle-fille et de sa mère, remariage du fils.

- L'année 1750 est aussi une succession d'évènements joyeux et tristes pour les THOMAS. Rappelons d'abord que cette année-là fut celle d'une des dernières grandes pestes en Forez. Se propageant tout aussi rapidement que les précédentes, cette épidémie fit cependant moins de morts. Pourtant elle frappa la famille THOMAS trois fois en l'espace de 13 jours. Le 12 mai 1750, c'est d'abord le fils Nicolas THOMAS qui est atteint par la peste ; le notaire est aussitôt appelé pour recueillir les dernières volontés du malade qui meurt le lendemain 13 mai, à l'âge de 28 ans. A peine est-il enterré que la maladie frappe à nouveau la famille : le 19 mai, la mère de Nicolas, Antoinette MALECOT âgée de 67 ans, est emportée à son tour. Et la contamination ne s'arrête pas là ; le 26 mai, le père de Nicolas, François THOMAS, 59 ans, succombe lui-aussi. Cruel est le destin !

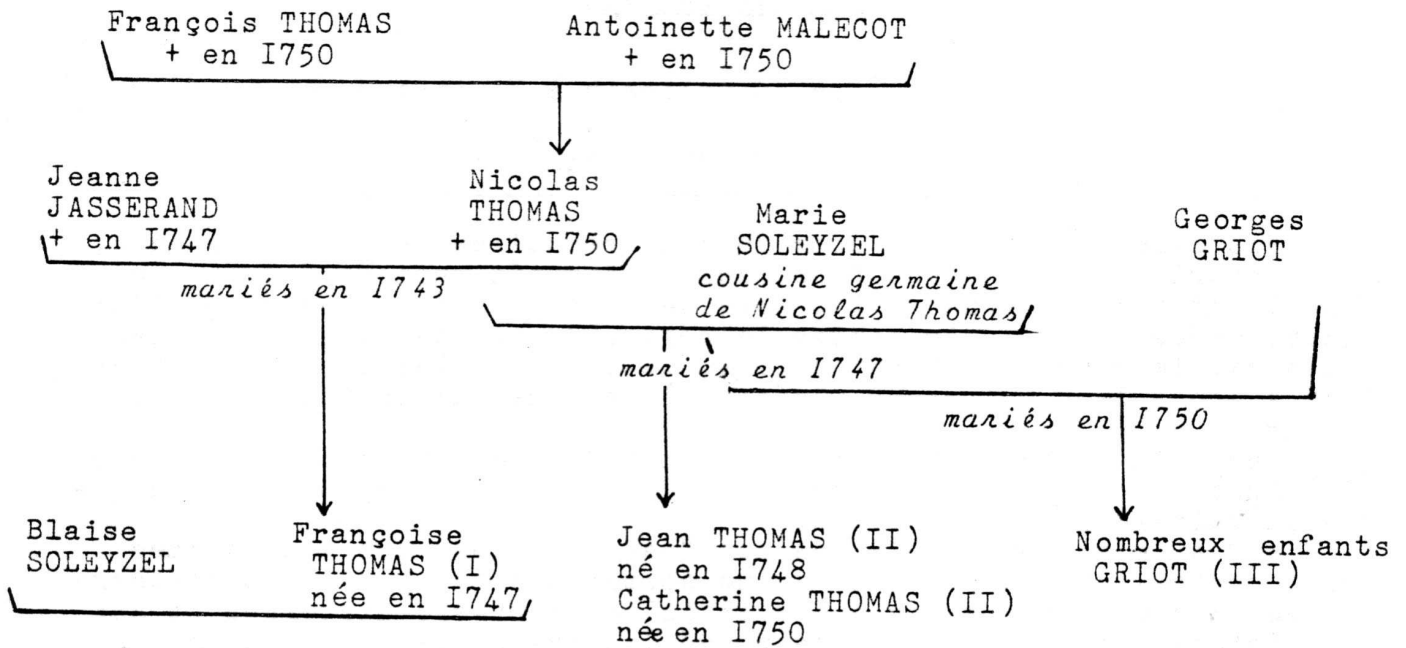
- L'enfant née en 1747 et celui né en 1748 ainsi que la belle-fille Marie Soleyzel sont heureusement épargnés par le fléau. Cette dernière accouche d'une fille posthume, le 6 juin 1750, alors que la peste fait encore des victimes dans les villages voisins. Veuve, avec trois jeunes enfants à charge (1 du mariage Thomas-Jasserand, 2 du mariage Thomas-Soleyzel), elle comprend qu'un homme est nécessaire à la maison. Le 29 octobre 1750, elle épouse Georges Griot du Bouchet, proche hameau de Roche.

Cinq évènements ont marqué cette famille en 1750 : décès du fils, de la mère et du père dans la même quinzaine, naissance d'une petite-fille, remariage de la belle-fille.

- De son second mariage, Marie Soleyzel aura plusieurs enfants. Sous le même toit vivront donc les enfants issus de trois mariages à la même génération : Thomas-Jasserand, Thomas-Soleyzel et Griot-Soleyzel. Françoise, la fille née du 1er mariage, orpheline de père et de mère sera très tôt mariée par ses tuteurs Georges Griot et Marie Soleyzel. A 14 ans, elle épousera Blaise Soleyzel âgé de 31 ans qui est le frère de Marie Soleyzel, sa belle-mère et tutrice, laquelle deviendra par ce mariage sa belle-soeur !

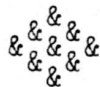
Jean-Paul SOLEILLANT

TABLEAU GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE THOMAS :



Remarques sur les liens de parenté :

- I et II : frères consanguins et cousins 3ème
- II et III : frères utérins
- I et III : cousins 3ème (avant mariage de Françoise Thomas)  
tante et neveux (après)



-----  
Compléments au numéro I

Intérieur d'une ferme de Sauvain en 1672 : (précisions apportées par des lecteurs de Sauvain)

- sestol : scierie
- regles : lire reyles : pointes d'araire (la 1ère charrue à Sauvain a été achetée vers 1800).
- ybron : tarière (premier outil passé pour creuser les sabots).
- pertuysane : vrille pour faire de petits trous.
- jointon : lire jointou : varlope.
- paillasse : semoir à grain.
- barraux : pluriel de barlet : petit tonneau.
- selle : table à faire les fromages et non pas seau.
- tour croizé à faire cheneaux de fille : lire tour croizé à faire escheveaux de fille (assemblage de fils).
- burre : étoffe de laine et non pas beurre (on dit aussi burrou).
- cousure : lire consure : attelage pour traîner les arbres.
- page 4, ligne 2 de la fin : lire neuvesnes : tas de 10 gerbes.
- page 4, dernière ligne : lire aulnes : mesure pour le foin.

Procès en 1736 : le seigneur du Chevallard contre les habitants de Lérigneux :

Les étangs dont il est question dans ce procès se situaient non sur la Trézaillette mais au lieu-dit "Les Etangs" à la limite est de la commune de Lérigneux. On peut encore observer des restes de leur chaussée.